Master Communication et industries créatives

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Culture et communication

Parcours : Formation en alternance

Durée de la formation
24 mois

Rythme de la formation
La 1re année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 4 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger. La 2e année se fait en alternance au CELSA et en entreprise.

Tarif
Master 1 : 255 € (frais de scolarité) + 105 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).
Master 2 en alternance : 105 € (CVEC). Les frais de formation (9 000 €) sont pris en charge par l'entreprise signataire du contrat.

Information et contact
Orientation étudiante et concours
Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr
Contrat d'apprentissage
Karine Chevalier
karine.chevalier@sorbonne-universite.fr

Responsable(s) de Formation



PAULINE ESCANDE-GAUQUIÉ
Professeure des universités



LISA BOLZ
Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique



AÏSSATOU DIALLO-CAMARA
Coordinatrice pédagogique

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Communication et industries créatives propose un programme sur deux ans qui articule les fondamentaux des métiers de la communication (plan de communication, relations publiques, communication de crise, stratégie, management, etc.) appliqués aux domaines des industries culturelles et créatives (secteurs du cinéma, de la musique, des musées, de la mode, ou encore de l'édition). Cette formation permet d'appréhender les enjeux contemporains des industries culturelles et créatives : plateformisation et IA, responsabilité sociale des entreprises, mécénat, etc. La dimension internationale et interculturelle est aussi centrale, de même que l'attention aux grands enjeux telles que les transformations numériques et environnementales et les problématiques d'inclusion et de diversité.
Le programme est composé d'enseignements théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs et chercheuses en sciences sociales et humaines, et par des expertes et experts dans les secteurs de la culture. Les formats des enseignements sont pluriels : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, cas pratiques, ateliers créatifs. La formation est articulée autour de projets pédagogiques appliqués à la culture où les étudiantes et étudiants répondent à une commande d'organisations culturelles partenaires publiques ou privées (Musée du Quai Branly, Sony, Arte, etc.), en mobilisant les savoirs académiques et les outils professionnels acquis pendant la formation. La formation à la recherche par la recherche occupe également une place importante avec la réalisation d'un travail de groupe en 1re année et d'un mémoire individuel en 2e année de master.
Le master a pour objectif de former des cadres de la communication dans les secteurs des industries culturelles et créatives. À l'issue de

Informations non contractuelles - PDF généré le 25/11/2026

la formation, dont la première année comprend un stage obligatoire et la deuxième année s'effectue en alternance, les diplômées et diplômés sont ainsi capables de développer des stratégies de communication et d'accompagner des projets des organisations du secteur de la culture et des industries culturelles, qui occupent une place cruciale et grandissante dans la société contemporaine.

PUBLIC

Le master Communication et industries créatives s'adresse :

- aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information-communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...) et âgés de moins de 29 ans
- aux étudiants ayant validé la 3e année de la licence Information et communication parcours Culture et communication du CELSA

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et déconstruire les problématiques de communication dans les organisations et les institutions culturelles et créatives, et le champ médiatique lié à la culture grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et aux sciences humaines et sociales.
- Concevoir et piloter des projets culturels et des stratégies de communication dans différents domaines et structures à différentes échelles et temporalités, grâce à une maitrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Comprendre et maitriser le rôle, les évolutions et les mutations des secteurs des industries culturelles et créatives liés notamment à la plateformisation et à l'IA.
- Maitriser les évolutions des pratiques et les innovations liées aux mutations écologiques et à la RSE (responsabilité sociale des entreprises) propres aux secteurs des industries culturelles et créatrices.
- Anticiper et accompagner les besoins et les transformations d'une organisation culturelle dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication afin de capter les mécènes et les différents publics.
- Comprendre la problématique d'un projet culturel et en appréhender les dimensions économique, managériale, culturelle et symbolique pour concevoir des stratégies de communication.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1er et 2e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Communication et stratégies culturelles. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.
Le 2e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI – Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3e année de licence au CELSA).
Les cours des 3e et 4e (450h) semestre se déroulent en alternance, à partir du début du mois de septembre. Les cours ont lieu un jour par semaine au CELSA. Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.
>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2e année de formation
En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1re année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2e et 3e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent au sein d'un service de communication des entreprises et institutions publiques et privées liés aux secteurs des industries culturelles et créatives (cinéma, musique, mode, édition, musée, fondation de marque).
Elles et ils occupent des postes de chargé de communication, chef de projet événementiel, chef de projet culturel, consultant dans les domaines de la culture, directeur de la communication.
Suivi des carrières

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉES DES ALTERNANCES

Arcom, Bourse de commerce, Carreau du Temple, Collection Pinault, Canal+, Éditions Robert Laffont, France Médias Monde, Havas, Konbini, Paris Musées, Potel et Chabot, Sogedif, Ville de Paris Direction des affaires culturelles, Warner Music.
Exemples de missions en alternance

DIPLÔME

La formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

Informations non contractuelles - PDF généré le 25/11/2026

PROGRAMME

Le master est organisé en 4 semestres.

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 1

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approche socioculturelle de l'information et des médias
- Anthropologie du monde contemporain
- Transition environnementale et communication

Enseignements de spécialité

- Études appliquées au monde culturel
- Panorama du monde culturel
- Planning stratégique

Enseignements méthodologiques

- Gestion de projet culturel
- Mémoire
- Méthodologie

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 2

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Sociologie des organisations
- Droit de la communication et des médias

Enseignements de spécialité

- La culture et ses évènements
- Sémiologie de la culture
- Stratégie médiatique et communication culturelle

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Communication stratégique et influence
- Culture et expérience de marque

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique

Activités pédagogiques facultatives (S1 à S2)

- Formation à la recherche documentaire
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Industries numériques
- Comprendre la diversité dans le monde social
- Communication et création

Enseignements de spécialité

- Environnement économique et social des industries culturelles et créatives

Informations non contractuelles - PDF généré le 25/11/2026

- Industries culturelles de la mode et de la musique
- Industries culturelles du cinéma et des médias

Enseignements complémentaires

- Mécénat et institutions culturelles
- Plan de communication
- Mémoire
- Méthodologie du mémoire

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Les publics

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Recherche appliquée sur la communication
- Cultures de marques et cultures du monde
- Communication corporate, RSE et intérêt général

Enseignements de spécialité

- Gestion de projet culturel et solidaire
- Musées et médiation
- Planning stratégique
- Le numérique

Enseignements méthodologiques

- Mémoire
- Mission d'alternance

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Scénographie des espaces publics, marchands et culturel
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

Activités pédagogiques facultatives (S3 à S4)

- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Visites d'entreprise

ADMISSION

Pour candidater dans un master en deux ans au CELSA, vous devez avoir obtenu ou obtiendrez à la fin de l'année universitaire en cours un diplôme de licence ou 180 crédits ECTS (équivalent Bac+3), dans un établissement situé en France ou à l'étranger.
Pour postuler au master, vous pouvez présenter votre candidature par :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours

L'accès au master est sélectif. Le concours du CELSA est structuré en deux phases.
1- L'admissibilité
Les dossiers de candidature sont évalués par une commission d'admissibilité. A l'issue de cette phase, les personnes déclarées admissibles sont convoquées à un entretien d'admission.

- Pour les candidatures MonMaster, le dossier est évalué selon le niveau académique, les projets académique et professionnel, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- Pour les candidatures BEL, après communication des résultats d'admissibilité par les Écoles Normales Supérieure ou l'École nationale des chartes, les étudiantes et étudiants ayant obtenu des notes supérieures à un total défini par le CELSA, sont déclarés admissibles.

Informations non contractuelles - PDF généré le 25/11/2026

- Pour les candidatures Campus France, sont évalués le niveau académique, les projets universitaire et professionnel, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication. Un niveau de langue C1 est par ailleurs requis.

2- L'admission
Les candidates et candidats ayant été déclarés admissibles sont invités à se présenter à un entretien oral à distance avec un jury qui évalue la capacité d'analyse et de structuration de la réflexion, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.
À l'issue du concours, les personnes admises se voient proposer une place dans le master qu'elles doivent accepter officiellement, faute de quoi leur place est remise en jeu.

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de communication des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France.
La liste des pièces administratives y est également indiquée.
Vous pouvez consulter dès maintenant le calendrier prévisionnel des dates de concours.

Préparation du concours

Consulter la page Rejoindre nos formations pour des conseils et une bibliographie.